

## Conseil d'école de Saint Paul du 5 novembre 2020

Le conseil d'école s'est tenu dans la salle des fêtes afin de respecter la distanciation sociale

### Présents :

Mme Rouchut (Maire), Mme Dehays (adjoite chargée des affaires scolaires).  
Mmes Buthaud, Labesse, Mrs. Largillière, Sardin, Magadou (parents d'élèves).  
Mmes Brissard, Martin, Martinez, Mr Martin et Rebérat (Enseignants).  
Invitée : Mme Desroches, Présidente de la Marelle  
Excusés : Mme Reyné, Mrs Chabrely et Longequeue (DDEN)

### Compte rendu du rapport du conseil d'école du 22 juin 2020. Validé

### Elections des représentants des parents d'élèves- scrutin du 9 octobre 2020 :

Nombre d'électeurs inscrits : 144 – votants : 95 – soit une participation de 66 %.

Bulletins blancs ou nuls : 8 suffrages exprimés : 87

Sont élus représentants des parents d'élèves titulaires : LARGILLIERE Alexandre – BUTHAUD Hélène –  
MAGADOUX Sylvain – SARDIN Maxime – NELIAS Karine

Sont élus représentants des parents d'élèves suppléants : SOIRAT Sabine – SARDIN Caroline –  
DEMNET Dorothee – HUSSON Pascal – LABESSE Marjolaine

### Elections des délégués des élèves.

2 enfants par niveau sont élus au conseil des enfants : Sont élus : CP : Marius VERGNE et Alix JAUNEAU ; CE1 : Ninon LARGILLIERE et Jules ACHARD ; CE2 : Fanny JAVERLIAT et Romain Lopez-Bertrand CM1 : Camille GOUREAU et Lucas GENESTE – CM2 : Valentin AUTRET et Odalrik AUGIS  
La rentrée 2020 voit l'aboutissement d'un projet mené depuis 3 ans mené par le conseil des enfants avec le jeu d'échecs géant.

**Règlement Intérieur du Conseil d'école.** Adopté

**Règlement intérieur de l'école :** Adopté

**Effectifs à la rentrée**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
8	5	19	15	11	13	10	19	100

### **Répartition par classes :**

Karine MARTIN : PS-MS-GS : 14 élèves

Nadège MARTINEZ : GS- CP : 23 élèves

Emmanuelle BRISSARD : CP – CE1 : 21 élèves

Fabien MARTIN : CE2-CM1 : 23 élèves

Michel REBERAT : CM2 : 19 élèves

Constat : Baisse du nombre d'élèves. Cette baisse se ressent surtout en maternelle.

### **Prévision pour la rentrée 2021 :**

Au vu des naissances enregistrées sur la commune en 2018, des arrivées de fratries (naissance en 2018), de l'historique du flux migratoire positif, une estimation de 10 enfants est établie pour une rentrée en PS, en septembre 2021.

Compte tenu de départs vers le collège (entre 17 et 19 élèves), du retour d'enfants instruits à domicile, d'un solde migratoire positif, l'école de Saint Paul devrait voir son effectif diminuer et atteindre un effectif total de 96 élèves.

Par contre l'effectif global devrait remonter en 2022 et en 2023, car le nombre de naissances en 2019 et en 2020 est d'ores et déjà supérieur aux nombres de départs vers le collège des élèves actuels se trouvant en CM1 et en CE2.

### **Comptes de la COOP USEP :**

Les comptes ont été présentés lors de la réunion de rentrée et lors de l'Assemblée Générale de la COOP USEP Saint Paul. Le solde de l'année scolaire 2019-2020 est très positif puisque la grande majorité des recettes est obtenue en automne où l'école, l'an dernier, a fonctionné normalement alors que les dépenses ont souvent lieu au printemps.

De ce fait, pour l'année scolaire 2020-2021, la Coop prendra à sa charge une plus grande partie des financements des familles pour les animations pédagogiques, spectacles culturels, à hauteur de 75 %. Cependant la Marelle ne pourra pas probablement pas contribuer à la même hauteur en 2020-2021, puisqu'elle a dû renoncer à l'organisation de nombreuses manifestations. Pour information, la Marelle a fait en cette rentrée scolaire 2 dons : 1 don de 1000 € (soit 10 € par enfant) et un don exceptionnel de 500 €

### **Noël :**

*Débat en présence de Mme la Présidente de la Marelle*

La traditionnelle soirée chants du dernier soir avant les vacances de Noël ne pourra avoir lieu en raison de la crise sanitaire. La décision est unanime. Une demande est faite auprès de la Marelle pour qu'elle sollicite la venue du Père Noël durant le temps scolaire.

Si la situation sanitaire s'améliore, une soirée chants pourrait être organisée au printemps.

### **Plan Particulier de Mise en Sureté**

6 exercices doivent être effectués chaque année. (3 pour l'incendie, 2 pour les attentats intrusion, 1 pour le confinement).

2 exercices incendie ont été effectués (très bon déroulement)

PPMS attentat intrusion : 1 exercice s'enfermer et 1 exercice s'échapper ont été effectués.

Exercice s'enfermer : résultats remarquables des élèves des classes du bas, moins bien pour les grands notamment les CM2. Quelques ajustements matériels devront être effectués.

Exercice s'échapper : pour les élémentaires, franchissement de la clôture trop difficile pour certains, nécessité d'améliorer le passage.

Exercice confinement en cas de tempête : recensement et vérification du matériel.

### **Crise sanitaire :**

La rentrée de septembre s'est effectuée avec un protocole allégé par rapport au printemps mais depuis le 2 novembre le protocole sanitaire est beaucoup plus strict :

- Port du masque obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans,
- Lavage des mains très fréquent,
- Ventilation des classes toutes les 2 heures
- Désinfection des surfaces les plus touchées (poignées, interrupteurs...) plusieurs fois par jour.
- Brassage des groupes limité. Ainsi les échanges, regroupements pédagogiques entre classes sont momentanément stoppés. Chaque classe a une zone de récréation différente.
- Tables des élèves séparées en élémentaire.

### **A compter du lundi 9 novembre :**

- **Etalement des heures d'entrées et de sorties des classes de Madame Brissard, Messieurs Martin et Rebérât:**

	Entrée du matin	Sortie le soir	Sortie le mercredi
Classe de Mme Brissard	8h55	15H55	11H55
Classe de M. Martin	9H	16 H	12H
Classe de M. Rebérât	9h05	16H05	12H05 (sauf bus)

Pas de changement des horaires d'entrée et de sortie pour les classes de Mmes Martin et Martinez. Ce protocole pourrait avoir une incidence pour l'organisation des séances de natation.

- **Modification de la garderie du matin et du soir :**

Les élèves de la PS jusqu'au CE1 seront en garderie dans la salle de garderie habituelle, dans laquelle seront aménagés 3 secteurs différents.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 seront en garderie dans la salle au bout du bâtiment du bas, aménagée en 2 secteurs.

L'accès à la garderie se fait pour tous les élèves par l'entrée principale. Le départ le soir également.

### **Hommage à Samuel Paty**

Un hommage a été rendu le 2 novembre à Samuel Paty, professeur d'histoire géographie victime d'un attentat terroriste islamiste. Dans chaque classe élémentaire, l'évènement a été relaté, et les élèves ont pu ensuite débattre dans leur classe des valeurs républicaines, de la laïcité, de la liberté d'expression et d'opinion.

En maternelle, les enfants ont travaillé sur la laïcité et des symboles de la République.

A 11 H, les élèves des classes de Madame Brissard, Rebérât et Martin ont participé à un hommage, en présence de M. le sénateur, du doyen des inspecteurs de l'académie, de Madame l'Inspectrice, de Madame la maire et 2 de ses adjoints. La lettre de Jean Jaurès a été lue par le directeur, puis il y a eu une minute de silence en la mémoire de Samuel Paty.

Il est à noter l'attitude remarquable de tous les élèves.

### **Informatique**

- Les enseignants ont répondu à un appel à projet afin que la municipalité puisse obtenir des subventions pour financer du matériel informatique. En échange, l'enveloppe transport mairie

2020 ne sera pas utilisée, les éventuels transports seront financés par la coopérative. Les résultats de l'appel à projets devraient être connus en fin d'année.

- 3 ordinateurs utilisés par les enseignants ont besoin d'une maintenance afin d'être connectés avec le photocopieur.

## **Art et culture**

### **Concerts JMF**

Les concerts JMF de novembre ont été interdits. Pour l'instant, les concerts de décembre ne sont pas interdits, mais il semble peu réaliste qu'ils puissent être organisés.

- 3 spectacles proposés cette année :
  - 4 décembre 10 H : Firmin et Hector ( 4 classes)
  - 21 Janvier 10 H : Pajaros (3 classes)
  - 22 Février : La boucle est bouclée (3 classes)

→ Soit 2 concerts par classe.

Le coût du spectacle étant de l'ordre de 1250 €, les JMF demandent une participation de 4 € par enfant participant. Pour les élèves de Saint Paul, la COOP-USEP prendra à sa charge 3 € / enfant.

### **Animations et visites au musée des beaux arts**

Des animations ont été programmées. Elles se dérouleront si les mesures sanitaires le permettent.

#### Au musée des Beaux Arts à Limoges:

- 11 décembre : musée des beaux arts « cachoteries » classe de Fabien Martin
- 14 décembre : musée des beaux arts « pierre chemin » classe de Karine Martin
- 19 mars : musée des beaux arts « constellations » classe de Nadège Martinez
- 20 mai : musée des beaux arts «cachoteries » classe de Michel Rebérat

#### Animations avec la ville de Limoges .

- 14 janvier : hôtel à insectes Classe d'Emmanuelle Brissard –
- 20 mai : Les olympiades : Château contre cité - classe de Michel Rebérat

### **Théâtre :**

- 20 novembre : Spectacle théâtral avec la compagnie la Pierre et le tapis. (classes de maternelles – CP et CE1). Afin de respecter la distanciation sociale entre les classes, ce spectacle sera présenté à la salle des fêtes. Les 3 classes seront réparties dans la salle en 3 zones distinctes.

## **Activités physiques et sportives.**

### **Natation**

Des séances de natation sont programmées à l'Aquanoblat de Saint Léonard de Noblat et sont financées par la communauté de communes de Noblat

- 10 séances les lundis après-midi (du 7 décembre au 8 mars) pour les classes de Messieurs Martin et Rebérat
- 10 séances les jeudis après-midi (1<sup>er</sup> avril au 24 juin) pour la classe de Mesdames Brissard et Martinez.

Le protocole pourrait avoir une incidence pour l'organisation des séances de natation. Le directeur prendra contact avec l'Aquanoblat pour étudier la mise en place du protocole.

L'éventualité qu'une seule des 2 classes prévues pour les séances de décembre à février pourrait

être étudiée. Le non brassage des élèves entre les classes entraîne également la non-répartition d'élèves n'allant pas à la piscine dans d'autres classes.

## **USEP**

L'école s'est inscrite à de nombreuses rencontres sportives entre écoles, mais en raison du contexte sanitaire, le calendrier n'est pas fixé. Les rencontres entre écoles ne peuvent avoir lieu actuellement. Des intervenants de l'USEP peuvent cependant proposer une animation dans l'école pour les classes qui le souhaitent.

## **Classe de découverte**

Les classes de Nadège Martinez et Michel Reberat participeront à une classe de découverte du 21 au 25 juin à Meschers (17) au centre Adrien Roche. L'objectif principal est l'étude du milieu maritime et ses activités.

Un sondage a été effectué auprès des familles : 17 élèves de CM2 et 20 élèves de GS/CP ont donné leur accord pour participer.

Coût du séjour entre hébergement, transport, activités : 10 920 € soit environ 280 €/enfant

Recettes : Municipalité (893 €), Parents (3700 € soit 100 €/enfant), acompte versé (1299 €), Subvention conseil départemental classe découverte 2019 (1200 €), subvention conseil départemental classe de découverte 2021 (400 €), marche des écoliers, coop avec l'aide de la Marelle 2668 €

## **Semaine du goût**

- La semaine du goût a eu lieu du 12 au 16 octobre.
- Les menus présentés à la cantine ont été établis selon le thème des couleurs.
- Chaque classe de maternelle a proposé et réalisé un menu.

## **Activités pédagogiques complémentaires**

Les enseignants encadrent des séances d'APC en petits groupes dans l'année.

- Karine Martin : ½ h après la classe les jeudis et vendredis
- Fatima Aubry : le lundi de 16h à 16H30
- Emmanuelle Brissard : le lundi et le jeudi de 16H à 16H30.
- Fabien Martin : ½ h après la classe les jeudis et vendredis
- Cédric Puset : le vendredi de 16H à 16H30 : (18 vendredis)

Michel REBERAT  
DIRECTEUR D'ECOLE